

Rapport d'Activité 2021

Collectif DIGEMER - PONANT

III – Le Collectif du Ponant :

1- Historique : au départ, il y avait le collectif de Portsall-Ploudalmézeau qui, en juin 2018, a accueilli une famille albanaise sur Portsall. Certains membres du collectif du Ponant en faisaient alors partie. Mais très vite, des divergences sont apparues entre les membres de ce collectif quant au mode d'accompagnement et à l'attitude à adopter face aux changements intervenus dans la famille, à savoir le désir de l'épouse de se séparer de son mari pour différentes raisons graves et avérées. Malgré plusieurs tentatives de conciliation, l'entente n'était plus possible.

2- Emergence du nouveau collectif « Ponant » :

Aussi après concertation et en accord avec DIGEMER qui héberge les collectifs et les soutient, la décision a été prise de la création d'un nouveau collectif, le collectif du Ponant.

Ce collectif est composé de (par ordre alphabétique) :

ALEXIS Marianne, coordinatrice sociale,

AMBROISE Aninte, trésorier, cuisine indienne

MARVISI Andrée, en charge de la supervision et de la représentation du Collectif, cuisine italienne

PERROT Joëlle, soutien scolaire et secrétariat

QUERE Paule, accompagnement travail

QUIVORON Marie-Jo, accompagnement santé.

Les membres viennent de plusieurs communes : Ploudalmézeau, Landunvez, Plourin, Lanildut, Porspoder. L'intervention du Collectif se limite à ce secteur.

Le groupe s'est créé à partir de plusieurs personnes intervenant déjà auprès de la famille. Il s'est formé afin de mettre en commun les compétences de chacun et d'organiser un accompagnement global et réfléchi. Il estime que la mise à l'abri ne suffit pas, même si elle est essentielle.



3 - L'accompagnement proposé : à la demande de l'épouse, les actions ont porté sur :

- **L'aide à quitter le domicile** pour la mère de famille et à être **mise à l'abri** avec les enfants, via le 115.
- **L'accompagnement juridique consécutif** : dépôt de plainte, rencontre d'un avocat, demande d'une protection judiciaire auprès du tribunal de Brest. C'est une période de grandes tensions, l'époux, de fragilité psychique, sous emprise d'alcool et d'autres produits se montre très menaçant envers sa femme et ses enfants.
Au bout d'un mois, l'épouse et les enfants réintègrent le logement, le mari est relogé dans la même commune, faute d'autres solutions.
L'épouse enclenche une procédure de demande de divorce avec l'aide d'un avocat. Un dossier de demande d'aide juridictionnelle est fait pour payer l'avocat.
- **Aide à la demande de carte de séjour** : montage du dossier de demande de titre de séjour au titre de la protection judiciaire, prise de rdv en préfecture, accompagnements à Quimper ou Brest.
- **Accompagnement des enfants** : mise en place de consultations en CMPP pour les deux ainés qui présentent de fortes angoisses et troubles de comportement.
 - 13 aller-retours sur Brest à raison de 3h par matinée, soit 49h d'accompagnement pour l'ainé des enfants. Ensuite est mis en place un transport par taxi pris en charge par la sécurité sociale.
 - En septembre est aussi mis en place un soutien pour le second enfant, soit 11 déplacements sur Brest, soit 33h.
- **Soutien scolaire** : une bénévole institutrice intervient tous les mercredis après-midi pour aider les enfants à faire leurs devoirs, à raison d'1h30 par séance. Elle rencontre l'équipe enseignante quand besoin est. Elle a aussi rencontré l'APE pour la préparation d'une classe de neige.
Les garçons ont respectivement intégré une équipe de foot et de cyclisme.
- **Accompagnement à l'emploi** : La maman travaille depuis son arrivée sur le secteur chez des particuliers qui la payent en chèques CESU. C'est une bénévole du groupe qui l'a grandement aidé à trouver de nombreux employeurs sur son secteur d'habitation (la mère ne conduit pas...)

- Accompagnement Logement : au niveau du logement l'aide première du collectif est d'assumer les frais de loyer et les charges. Une participation mensuelle est demandée à la mère de famille en fonction de ses revenus mensuels.
En 2021, le logement vétuste, voire insalubre, de Portsall a été mis en vente. S'en sont suivi des mois de recherche d'un nouvel hébergement sous la pression du propriétaire désireux de vendre son bien.
Fin novembre un logement est proposé à DIGEMER, via l'agence ALMA (agence immobilière à caractère social). Le logement situé sur Ploudalmézeau est tout de suite retenu par le collectif du Ponant pour y installer la famille.
En parallèle une demande de mesure d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) a été mise en place dès le mois de juillet 21. Cette mesure permet à la famille de bénéficier de l'aide d'un travailleur social compétent à la recherche, à l'entrée, à l'entretien et au maintien dans un logement. Des dossiers de demande de logement social ont ainsi été déposés dans plusieurs communes alentour. Le travailleur social est en lien avec les bailleurs sociaux et les municipalités.
- Accompagnement à l'aide alimentaire : la famille bénéficie de l'aide alimentaire des Resto du Cœur à Lanrivoaré. La mère s'y rend tous les vendredis matin, véhiculée par un bénévole du Collectif.

A souligner que le collectif travaille en partenariat avec les travailleurs sociaux habilités (CDAS, GP29) mais aussi avec le paramédical (CMPP) et les associations susceptibles d'aider la famille.

4 – Les Activités du Ponant :

Accompagner une famille sans papier nécessite aussi de l'aider au niveau financier. Pour cela le collectif a mis en place des activités pour récolter des fonds :

- Les ateliers cuisine : Ces ateliers portent sur la cuisine indienne et italienne du fait des origines de deux de nos bénévoles. En 2021 :

Atelier cuisine indienne : 6	Participants : 23
Repas indien de l'été à emporter : 57	
Atelier cuisine italienne : 7	Participants : 28



- Vide greniers : régulièrement le collectif est présent sur les vide-greniers alentours. La marchandise mise en vente est récupérée auprès des sympathisants. Participation à 4 vide-greniers sur le second semestre 2021. 3 personnes y participent régulièrement. Il faut compter 3h de préparation aux vide greniers et 8h de présence sur site, soit 33h. En 2021, 132h ont été dédiées à cette action.



- Séance Yoga : L'association Océan Yoga propose ponctuellement des séances de yoga d'une heure trente au profit du collectif du Ponant. En novembre une séance a regroupé 15 participants.



5 – Les Partenariats Associatifs :

Le collectif du ponant n'intervient pas de façon isolée. Depuis sa création, au fil des rencontres, des partenariats se sont mis en place.

- Entraide : cette association qui œuvre à aider les personnes dans leurs déplacements, est souvent intervenue pour effectuer des transports pour la famille. En début d'année elle a été particulièrement aidante quand il a fallu assurer, matin et soir, le transport scolaire entre Porspoder et Portsall, et ce pendant une quinzaine de jours.
- BEVA : cette association de Lampaul-Ploudalmézeau qui intervient sur la restauration du petit patrimoine de la commune, associe régulièrement le Collectif du Ponant à ses ventes de pains cuits au four à bois. Le produit d'une de ces manifestations a été intégralement versé au Ponant.



- Amnesty International : l'antenne locale de cette association est particulièrement à l'écoute de nos actions auxquelles elle participe régulièrement. Ses membres sont, de fait, très sensibles aux conditions d'accueil des demandeurs d'asile.
- Liorz an Tri Derv : cette association a créé et développé un jardin partagé sur Porspoder. Elle s'est proposée de fournir en légumes les ateliers cuisine quand cela est possible. A noter aussi l'aide appréciée de certains d'entre eux sur les dépannages ménagers (fuite d'eau, branchements et autres tracas domestiques...) ; sans oublier un sérieux coup de main au déménagement.
- Resto du Cœur : la famille bénéficie des dons des Resto du Cœur de Lanrivoaré depuis son arrivée sur Portsall. Madame a lié des liens avec certains bénévoles et peut compter sur eux en cas de besoin. Certains de ceux-ci font partie maintenant des sympathisants du Ponant.
- Océan Yoga : l'association a proposé une séance de yoga au profit du collectif et a réuni une quinzaine de personnes.

6 - Les Partenariats Institutionnels :

- **CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) : Il est à souligner que le collectif travaille aussi avec les municipalités, principalement dans le cadre de la recherche de logement ou d'hébergement. Ainsi il a rencontré régulièrement ces derniers mois les élus de l'action sociale sur les communes de Ploudalmézeau, Landunvez, Porspoder.

Une demande de logement social est déposée dans chacune de ces communes.

- **CDAS** (Centre Départemental d'Action Sociale) : la famille est suivie et aidée ponctuellement par le CDAS de Ploudalmézeau depuis son arrivée sur le secteur.
- **GP29** (service de l'association AGEHB, récemment reprise par la Croix Rouge) : une mesure d'Accompagnement Lié au Logement (ASLL) a été mise en place dès juillet 2021 pour 6 mois renouvelables. Cette mesure a pour objectif d'aider la famille dans sa recherche, son accès et son maintien dans un logement.

7 – Situation de la famille fin 2021 :

Après une année très, très difficile pour la famille et, à moindre échelle, pour ses accompagnants, celle-ci s'est terminée de la façon la plus optimale possible avec l'arrivée de :

- Une carte de séjour qui sera renouvelée dans un an, avec la perspective d'obtenir un titre permanent dès que possible pour la mère et les enfants.
- L'emménagement dans un logement décent à Ploudalmézeau. Ce logement proposé par l'agence ALMA (Agence Immobilière à caractère social) à DIGEMER, est géré par le Collectif du Ponant. La famille y restera jusqu'à l'attribution d'un logement social.



- L'obtention de la carte de séjour va permettre d'ouvrir des droits à la CAF pour la famille. Jusqu'à présent le foyer ne percevait rien. Ces allocations vont être d'un grand secours pour le quotidien de la famille.

Perspectives 2022 :

La famille va tout d'abord se poser dans un milieu stable, confortable et sécurisant. Il est déjà noté des attitudes moins angoissées pour les enfants, mais aussi pour la maman.

Concernant le logement, la famille y restera jusqu'à l'attribution d'un logement social. Ce temps sera mis à profit pour régulariser la situation avec différentes ouvertures de droits.

Quand cette attribution arrivera, il sera nécessaire d'aider la famille à un nouvel environnement (école pour les enfants, activités périscolaires, travail pour la mère) comme cela a été fait après le départ de Portsall pour Ploudalmézeau. Sauf d'avoir une attribution sur Ploudalmézeau....

Cette attribution peut intervenir à tout moment, dans 3 mois, un an, deux ans.....Le problème du logement est aussi récurrent en milieu rural et les demandes de logements sociaux sont importantes. L'autre possibilité serait de trouver une location à loyer modéré dans le parc privé...mais là aussi, peu de d'offre.

8- Perspectives 2022 pour le PONANT :

Après cette première expérience d'accompagnement d'une famille étrangère, le collectif doit aussi faire un bilan de son action et se questionner sur son action future.

- Dans un premier temps le collectif va aussi se « poser » et mettre à profit ce temps d'accalmie dans la situation pour faire un bilan de son action : ce qui fonctionne ce qui peut être amélioré.
- Qu'envisageons-nous quand le logement se libérera : quid d'un nouvel accueil, dans quelles conditions ? avec qui ? pour qui ? comment ?
- Concernant les activités il est convenu de les continuer. Elles fonctionnent plutôt bien et permettent de maintenir une trésorerie stable.
- Accueil de Brigitte, institutrice en retraite qui interviendra dans l'apprentissage de l'écrit français auprès de la maman. Celle-ci maîtrise bien l'oral mais est en difficulté avec l'écrit, ce qui la freine dans l'accès à l'emploi sur certains postes.
- Mise en place de nouvelles activités : atelier cuisine africaine ? autres en fonction des compétences des bénévoles ? toutes les idées sont bienvenues !!
- Consolidation de nos partenariats associatifs

9 – Comment nous aider ? :

Le collectif du Ponant fonctionne sur les dons et les activités qu'il propose.

Comment l'aider ? :

- En participant par un don régulier au financement du logement (pour 10€ euros versés par mois, il ne reste que 2,50€ à votre charge après déduction fiscale à 75%).
- En faisant un don ponctuel,
- En donnant de votre temps pour nous accompagner sur le terrain, dans l'aide aux personnes hébergées : participation aux vide-greniers (récupération, tri, et présence sur les manifestations), cours de français écrit pour Madame, petit bricolage et toute autre action pouvant aider à récupérer des fonds....

Dans l'aide au collectif : secrétariat (ex : mise en page de ce document...), web master pour conception affiches et site Facebook..., petit artisanat à vendre sur les vide-greniers..., ateliers à proposer....

- Contact pour tous renseignements ou propositions :

collectifduponant@gmail.com

Conclusion

L'année 2021 a été très, très stressante pour la famille mais aussi, certes à moindre degré, pour les accompagnateurs. C'est avec un grand soulagement que le collectif voit cette année se finir avec de tels aboutissements (carte de séjour et logement).

L'année 2022 devrait être plus sereine et les derniers problèmes administratifs résolus.

Pour autant cette année a aussi été l'occasion de se retrouver entre personnes portant les mêmes valeurs, enthousiastes et motivées par cette action. Des moments sympatiques ont aussi été partagés avec la famille : 30 ans de Madame, anniversaires des enfants, sortie restaurant, pot pour l'obtention de la carte de séjour. Moment important pour la cohésion du collectif.



Fin décembre une rencontre a été organisée afin de réunir les sympathisants qui le souhaitent et de leur présenter de façon plus formelle le Collectif du Ponant.

Une trentaine de personnes se sont retrouvées à la salle Ar' Hantell sur le port d'Argenton. Moment d'échanges conviviales et bien agréable en cette fin d'année.

Ce qui motive le Collectif est de penser que :

Il n'y a pas d'étrangers sur cette terre !!